

Direction des Pèlerinages

le 05 octobre 2017

23 rue Nicolas Leblanc

18022 BOURGES

Objet : pèlerinage en Terre Sainte mars 2018

A tous les curés et vicaires,

Aux personnes des secrétariats qui s'occupent du courrier et de l'information,

Aux sacristains qui assurent l'affichage...

Un pèlerinage en Terre Sainte est programmé du 14 au 23 mars 2018.

Toutes les paroisses ont reçu courant juillet un **courrier** contenant **affiche(s)**, **tracts** et **bulletins** d'inscription. Il est possible qu'il soit passé inaperçu pendant les vacances.

Un second vient d'être envoyé pour que l'information relative à ce pèlerinage soit réellement bien relayée et reçue par les communautés chrétiennes.

Ayant donc les deux enveloppes et leur précieux contenu, nous vous invitons à disposer **affiches** (en priorité) et **tracts** à la meilleure place, à la vue de tous, dans les églises et sur les tableaux d'affichages des presbytères, pour les mois qui viennent.

L'échéance de **réservation aérienne** est fixée **début décembre** !

Il peut être judicieux de mentionner ce pèlerinage dans les bulletins paroissiaux, les feuilles d'informations, les feuilles d'annonces dominicales, sans oublier encore de le faire savoir de vive voix, à la fin des messes.

La répétition de ce message peut être confiée à quelques personnes relais pour qu'un maximum de chrétiens en ait connaissance. Il nous semble largement possible sur les deux départements de notre diocèse de faire partir 35 pèlerins ou plus pour ce pèlerinage majeur qui pourrait être « Celui d'une vie chrétienne ».

Aucun pèlerinage en Terre Sainte, rassemblant des chrétiens du diocèse, n'a pu voir le jour depuis l'automne 2013 !

Malgré le coût élevé, il faut le reconnaître, ce serait dommage d'entendre dire, après son éventuelle annulation par un nombre insuffisant de participants:

« Je ne l'ai pas su et pourtant j'y serais bien allé ! »

Le **site Internet diocésain**, ainsi que la « **newsletter** » du mois d'octobre le mentionnent avec les liens permettant de se renseigner et de s'inscrire.

On peut toujours redemander des **tracts** et des **bulletins d'inscription** :

- à l'**Accueil de la Maison diocésaine** : **02 48 24 10 91** qui prendra en compte votre demande pour nous la communiquer

- au **Secrétariat des pèlerinages** : **02 48 27 58 86**

mardi après midi de 14h à 17h

vendredi matin de 9h à 12h (répondeur aux autres moments)

- sur la **messagerie** du service : **pelierinage@diocese-bourges.org**

- sur mon mail personnel : vivier.hubert@orange.fr

Rappel : La clôture de la **réservation aérienne** est fixée **début décembre** !

Nous vous remercions par avance pour votre implication active dans la diffusion de l'information sur ce pèlerinage et sa promotion auprès de vos paroissiens.

Très cordialement !

Philippe Régnault de la Mothe
prêtre référent auprès du directeur

Hubert Vivier
directeur des pèlerinages